

# SOYONS FIERS DE NOTRE RÉSEAU COLLÉGIAL!



STÉPHANIE CARLE

Rédactrice en chef

En 1967 étaient créés les premiers cégeps à la suite d'une recommandation du rapport Parent, dans une visée de démocratisation de l'enseignement supérieur. Le réseau collégial a donc cette année 50 ans!

Le sociologue Guy Rocher, l'un des membres de la commission à l'origine du fameux rapport Parent, a prononcé la très appréciée conférence d'ouverture au dernier colloque de l'AQPC à Montréal<sup>1</sup>. À l'occasion d'une entrevue réalisée en 2014 pour la revue<sup>2</sup>, j'ai eu le grand honneur de le rencontrer personnellement. Entendre alors de la bouche même de M. Rocher le récit de la mise en place d'un niveau intermédiaire entre les études secondaires et universitaires pour faciliter la transition vers le baccalauréat ou le marché du travail fut un moment d'une intense émotion. J'étais à la fois profondément émue d'avoir un accès si privilégié à la mémoire de notre société et infiniment fière de faire partie du réseau collégial tel qu'il est devenu aujourd'hui.

À mon grand désarroi, je lis ou j'entends parfois dans la sphère publique que l'on devrait abolir les collèges pour «normaliser» le système scolaire du Québec, parce que nous serions les seuls hérétiques à avoir imaginé un tel cheminement qu'est celui de la formation préuniversitaire et technique doublée d'une formation générale. Non, mais attendez... justement! Nous sommes parmi les seuls au monde à proposer un niveau scolaire permettant aux jeunes de rester dans leur région pour étudier et de développer une culture générale tout en explorant différentes disciplines pour faire un choix d'orientation plus éclairé et plus mature (Doray et Lessard, 2016). Je pense que nous devrions plutôt nous réjouir d'avoir eu une vision aussi novatrice et d'avoir osé un changement si audacieux dans la perspective d'un avenir meilleur. Plutôt que de remettre en question la pertinence du réseau collégial québécois, on devrait nous donner plus souvent une petite tape dans le dos en nous félicitant de diplômé en enseignement supérieur plus de 10% de jeunes de 18 à 24 ans qu'ailleurs au Canada grâce, notamment, à la réduction des facteurs de non-poursuite des études postsecondaires comme l'indécision sur l'orientation (Fédération des cégeps, 2012; Fortin et Van Audenrode, 2013).

Par ailleurs, qu'elles soient socioculturelles, communautaires ou économiques, les retombées de la présence d'un collège dans son milieu sont nombreuses, et pas qu'éducatives (Fortin, Havet et Van Audenrode, 2004). L'on peut penser à l'intégration des établissements dans la vie communautaire locale par le partage de leurs installations sportives, culturelles et éducationnelles. Les collèges participent aussi à la francisation et à l'intégration des immigrants qui, par proximité, finissent souvent par s'installer en région. De plus, le réseau collégial se trouve en grande synergie avec les besoins professionnels locaux et le développement régional de l'emploi. Du côté de l'étudiant lui-même, les retombées d'une formation collégiale s'avèrent substantielles. Comparativement au diplômé du secondaire, le diplômé collégien dispose d'un revenu du tiers plus élevé, court moins de risques de se retrouver sans emploi, compte moins souvent parmi les prestataires de l'aide sociale et adopte habituellement des comportements de vie sains, diminuant du coup les frais liés à la santé et aux services sociaux (Fédération des cégeps, 2015). Ne sont-ce pas là d'estimables exemples du bien-fondé du réseau collégial québécois?

Au fil du temps, l'offre et la gestion des programmes collégiaux ont évidemment évolué, cela permettant l'accès à une formation beaucoup plus solide et actualisée. Les professeurs se forment de plus en plus en pédagogie, ils peuvent réaliser de la recherche sur leurs pratiques et ils n'hésitent pas à partager leur expérience et leur expertise. Ce qui caractérise notre réseau collégial est son très grand dynamisme pédagogique, dont *Pédagogie collégiale* est le miroir depuis plus de 30 ans. Le présent numéro en témoigne encore une fois en abordant des sujets aussi variés que l'apprentissage actif, la communication orale, l'utilisation des TIC dans un cours et l'évaluation des apprentissages.

Soyons fiers de notre réseau collégial, un environnement perfectible, certes, mais résolument en conjonction avec la modernité de la société et à l'avant-garde des pratiques pédagogiques en enseignement supérieur. Joyeux anniversaire, les collèges! ♦

revue@aqpc.qc.ca

DORAY, P. et C. LESSARD (dir.). *50 ans d'éducation au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016.

FÉDÉRATION DES CÉGEPS, *L'accessibilité et la participation aux études supérieures*, 2012 [fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/2012/12/Mémoire\_accessibilité.pdf].

FÉDÉRATION DES CÉGEPS, *Selon une étude de KPMG-SECOR, le cégep est un choix qui rapporte*, 2015 [fedecegeps.qc.ca/perspectives-collegiales/2015/01/14870/].

FORTIN, P., N. HAVET et M. VAN AUDENRODE. *L'apport des cégeps à la société québécoise. Étude préparée pour la Fédération des cégeps*, 2004 [fedecegeps.qc.ca/memoire/2004/04/1%20c2%92apport-des-cegeps-a-la-societe-quebecoise/#32].

FORTIN, P. et M. VAN AUDENRODE. *La contribution des collèges privés subventionnés à la société québécoise sous l'angle économique. Étude préparée pour l'Association des collèges privés du Québec*, 2013 [acpq.net/IMG/pdf/pf-mva\_rapport\_final\_acpq\_-\_02.10.2013.pdf].

<sup>1</sup> La captation vidéo de cette conférence est disponible en ligne à [aqpc.qc.ca/colloque/publications].

<sup>2</sup> L'article est disponible en ligne à [aqpc.qc.ca/revue/article/ecole-tous-talents].